

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 9 juillet 2021

Présents :

Le Maire : Marion Anne-Marie.

Les élus : Charre Christophe, Murillon Arlette, Piteux Hubert-Marie, Riou Gaëtan, Tallaron Nicolas.

Procuration : De Pattus Emile à Tallaron Nicolas.

Excusés : Chambon Marielle, Croze Régis, Sanial Mandy, Faure Jérôme.

1- Délibération adhésion au SDEA (Syndicat Départemental Équipement Ardèche) :

Vote pour à l'unanimité : 7 voix pour.

La cotisation s'élève à 2,50 € HT par habitant pour la commune de Borée. Cette adhésion permet à la commune de bénéficier de missions d'ingénierie développement.

2- Basculement des factures liées au commerce du budget général au budget annexe dédié :

Le budget annexe, crée en avril 2021, pour le dossier commerce du village, est à ce jour opérationnel. Certaines factures, déjà acquittées par la commune pour les études préalables seront transférées dans ce budget annexe.

3- Point sur l'avancement du dossier commerce :

Le permis de construire a été déposé.

L'architecte finalise le dossier des demandes d'appels d'offres aux entreprises.

Les demandes de subventions sont finalisées et en attente de notifications.

4- Escaliers du cimetière :

Le conseil municipal valide ces travaux qui seront effectués à l'automne par l'artisan Pizot Michel.

5- Horloge de l'église :

Un premier devis avait été fait pour un seul moteur avec un prix de 1200 € HT. Un nouveau devis va être demandé pour changer les deux moteurs des horloges.

6- Point sur l'aménagement du village :

La route de la place du village est à ce jour très dégradée. Les services de l'équipement sont venus constatés et se sont engagés à faire le nécessaire en attendant un aménagement plus global et définitif.

Une étude va être réalisée sur l'ensemble du village. Cette étude concerne :

- l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (fibre).
- le remplacement du réseau d'eau potable existant.
- le remplacement du réseau d'assainissement.
- le remplacement du réseau d'eau pluviale.
- l'aménagement paysager du village : réflexion sur les lavoirs et sur la problématique du passage étroit, en direction de La Rochette. Toutes les options sont étudiées.

Le conseil municipal souhaite prendre le temps de la réflexion. Ce projet est un projet sur plusieurs années qui nécessite un accompagnement financier important.

7- Routes communales :

Le fauchage des routes communales se termine. L'entreprise Tallaron Sébastien, de Borée a effectué le fauchage sur les parties accessibles. Les agents communaux termineront le fauchage des hameaux et des chemins communaux.

L'agent Chambon Mickael a obtenu, suite à un stage, organisé avec la mairie d'Arcens, son habilitation à la conduite d'une minipelle. En conséquence, il est prévu, à l'automne, la réfection de fossés de certaines routes communales pour éviter une détérioration rapide avec les pluies cévenoles.

A ce jour, la route de Lagas et la route de Molines présentent des détériorations importantes.

Un schéma d'entretien sera proposé à la prochaine réunion du conseil municipal. Le goudronnage est entièrement à la charge des communes avec un coût important.

Une première réunion a été faite avec l'entreprise Delmonico-Dorel pour une aide au financement du goudronnage de la route de Molines.

Nous espérons pouvoir réaliser ces travaux de goudronnage en 2022.

8- Point sur l'eau potable communale :

Une réflexion est actuellement engagée sur l'orientation à prendre pour l'eau communale. Deux options sont actuellement à l'étude :

- une première option qui consiste à réaliser des travaux de mises en conformité des captages de Goudet et La Borne. Cela nécessite la création d'une piste pour un accès avec ensuite des travaux sur les ouvrages. De plus, environ 3 ou 4 km kilomètres séparent les réservoirs des captages avec des conduites vétustes.
- une deuxième option serait de remonter l'eau de Molines aux réservoirs du village. Cela nécessite une canalisation et l'utilisation de pompes de relevage. La problématique des maisons en amont de ces réservoirs est aussi à réfléchir avec cette option.

La commune a rencontré les responsables de Val'Eyrieux qui répertorient les sources d'eau potable autour de la communauté de communes. Ils ont proposé de financer une étude afin d'évaluer le coût des deux options citées précédemment. Cette étude prendra aussi en compte la possibilité pour notre commune, de vendre de l'eau potable, dans les prochaines décennies, aux

communes situées en aval. Il s'agit pour les élus, d'anticiper un éventuel manque d'eau dans les 30 prochaines années avec le réchauffement climatique.

9- Site de la commune :

Le site de la commune est suivi et mis à jour régulièrement par Emile Pattus, conseiller municipal. Afin d'éviter les annonces publicitaires, il est décidé, d'opter, pour un montant de 48€ annuel, l'utilisation d'un logiciel permettant de supprimer ces annonces.

10-Point sur l'adressage :

Normalement, la livraison de la signalétique devrait avoir lieu en juillet. Si les délais sont respectés, la distribution des numéros se fera à partir du mois d'août. La mairie accueillera les habitants pour leur remettre les documents administratifs avec le numéro de la maison.

11- Point sur la fête du 15 août :

La foire et le vide grenier auront lieu le dimanche 15 août avec une messe le matin à l'église de Borée. Un verre de l'amitié sera offert par la commune et l'association de Méz'Art. La traditionnelle exposition de Méz'Art et les conférences organisées par Les Amis du Mézenc se tiendront suivant un calendrier qui est ou sera publié. L'association Le Gouleyou organisera, dans son local, situé route de Chanéac, sortie du village de Borée, une buvette. Les règles sanitaires n'ont pas permis aux autres associations de la commune d'organiser des manifestations.

Le conseil municipal.